Document généré le 17 juil. 2025 12:31

Téoros
Revue de recherche en tourisme

L'hospitalité comme fait historique

Philippe Dubé

Volume 1, numéro 2, 2e trimestre 1982

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1080858ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1080858ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)
1923-2705 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Dubé, P. (1982). L'hospitalité comme fait historique. *Téoros*, *1*(2), 28–28. https://doi.org/10.7202/1080858ar

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 1982

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

L'hospitalité comme fait historique

Tenter de comprendre un trait de culture que l'on dit traditionnel nous amène naturellement à se référer à l'histoire. Ainsi pour "mesurer" la qualité d'hospitalité conférée aux Québécois, deux méthodes d'investigation s'offrent aux chercheurs. L'une qui relève d'abord de la démarche propre aux sciences humaines et que l'on nomme déductive. L'opération consiste à conclure sur un phénomène par la proposition de prémisses qui permettra de démontrer un fait en vertu de règles logiques et par la rigueur d'un raisonnement. Pour sa part Marc Laplante, dans son article *"L'hospitalité et l'avenir du tourisme"* in **Téoros** vol. 1 no. 1 (février 1982) pp. 3-5, retient cinq thèmes qu'il soumet à notre réflexion et propose en conclusion l'hypothèse suivante: *"Comment ce passé dominé d'une part par une intense activité de rencontres parentales et d'autre part par un goût marqué par la "fiesta" peut-il rendre compte de notre intérêt actuel pour les visiteurs de passage?"*

La question ainsi formulée est pertinente mais l'historien ne peut y répondre. Par contre s'il use de la méthode d'induction, telle que pratiquée en ethnologie historique, il pourra nous éclairer sur cette question. En effet pour comprendre un phénomène, le procédé inductif consiste à "remonter des faits à la loi" (1) c'est-à-dire que par la collection et la compilation de multiples faits ou variantes sur le sujet, il nous mènera à une proposition générale. J'encourage donc le chercheur curieux à faire l'exercice facile de l'histoire du quotidien, comme s'il s'agissait d'un jeu, ce qui implique une recherche rétrospective de cas singuliers d'hospitalité à travers les textes de notre histoire. L'induction a l'avantage de laisser au chercheur une large part à son intuition.

Par exemple j'ai feuilleté une monographie sans prétention où le sujet du livre est le Canadien-français (2). Les références historiques dans ces pages n'ont rien de rigoureusement scientifiques. Sans remonter aux causes, ni vouloir définir les motifs déterminants, l'auteur Byron Nicholson, natif de l'Ontario, décrit les principaux traits de caractère du Canadien-français d'après nature, c'est-à-dire tel qu'il les a remarqués au début du siècle en tant que touriste. Dans son esquisse ethnologique, l'auteur retient six importants reliefs de caractère qu'il définit comme étant la loyauté, le patriotisme, le sens religieux, la frugalité, la courtoisie et enfin les vertus hospitalières des gens d'ici. Au sujet de notre ancestrale hospitalité il dit ceci: *"Quoi qu'on puisse reprocher au Celte, il est un défaut dont on ne saurait l'accuser: c'est de manquer d'hospitalité. Sous la hutte du plus pauvre, montagnard d'Écosse, comme au plus humble foyer de la campagne irlandaise, vous êtes certains de trouver la même chaude et sincère hospitalité que sous le toit du Canadien-français."* (3)

Il est tout aussi intéressant de noter que Monsieur Nicholson dans sa conclusion incite le lecteur anglophone à visiter le Québec comme s'il savait déjà que le tourisme culturel pouvait être une manière cordiale de faire se rencontrer les différences. S'adressant à ses compatriotes, il suggère que: *"ceux pour lesquels Québec est à peu près "terra incognita" prenaient l'habitude d'y venir passer leur vacance d'été, visitant quelques-unes des délicieuses villes-d'eaux (La Malbaie, Cacouna, Métis...) de la province-soeur, et se mêlant à la cordiale population française qui les habite, ils n'auraient pas répété cette expérience deux ou trois années de suite que la lettre et l'esprit du présent livre ne peut apparussent plus que justifiés."*(4)

Je suis persuadé qu'on pourrait ainsi trouver plusieurs exemples qui font référence à la traditionnelle hospitalité québécoise. En prenant bien soin d'identifier le contexte dans lequel les témoignages de source première nous sont révélés, nous serions à même de conclure que les gens du pays se sont distingués depuis longtemps comme un peuple des plus accueillants d'Amérique. Que ceux qui sont tentés par l'expérience ou le jeu s'y lancent en toute confiance car leur peine sera vite récompensée par la trouvaille d'anecdotes cocasses.

En guise de conclusion, permettez-moi de souhaiter aux Cahiers de recherche en tourisme une longue vie pour qu'enfin, par la collaboration de plusieurs chercheurs, nous puissions faire toute la lumière sur l'histoire déjà ancienne du tourisme dans l'Est du Canada. Faire l'histoire d'un peuple c'est aussi dévoiler les aspects de son pays visité. Que vive **Téoros!**

Philippe Dubé
Étudiant gradué
Département d'histoire
Université Laval

(1) **Petit Robert**, Dictionnaire de langue française. (1977) p. 993.

(2) Nicholson, Byron, *Le Canadien-français*, traduit d'Ulric Barthe. Québec, La Cie d'imprimerie commerciale, 1904, 152 pages.

(3) Ibid, p. 134.

(4) Ibid, p. 144-145.